

Plus de 12 millions € d'investissements en 2022

ÉTALLE Conseil communal

Approbation du budget communal 2022, présenté par Sébastien Peiffer, le nouvel échevin des Finances. Les finances stabuloises sont saines et en boni.

Lors du dernier conseil communal d'Étalle, le jeu des chaises musicales était à l'ordre du jour. Sébastien Peiffer devenait l'échevin des Finances tandis que Jean-Luc Palmagne héritait des travaux. Ce lundi, c'était donc le premier soir de Sébastien Peiffer, qui présentait avec qualité et compétence le budget communal 2022 : « À l'ordinaire, l'exercice propre se solde avec un boni de 400 923 € (9 935 835 € de recettes estimées pour 9 534 894 € de dépenses). » À l'exercice propre, l'engagement au niveau des services administratifs et ouvriers ainsi que le passage de 3 à 4 % du taux de cotisation du second pilier de pension pour les agents contractuels impactent les dépenses du personnel. Les recettes de transfert repartent à la hausse (compensation travailleurs fronta-

liers, Fonds des Communes, précompte immobilier et IPP).

Comme en 2021, aucun emprunt n'est prévu en 2022. La charge de la dette est donc anecdotique. L'ordinaire dégage donc au global un boni de 336 186 €. L'échevin Peiffer poursuit : « À l'extraordinaire, le service est équilibré à un montant de 12 387 575 €. Les principaux investissements se répartissent en quatre catégories : enseignement, jeunesse, bibliothèque – transition énergétique – mobilité – entretien et sécurisation. » Les projets sont principalement financés sur fonds propres à une hauteur de 9 455 138 €. L'estimation des subsides à recevoir s'élève à 2 932 437 €.

« Pour conclure, je tiens à remercier notre service financier pour le travail formidable réalisé. Un grand merci à Valérie, à Wilma ainsi qu'à Olivier, notre directeur financier. »

À son tour, le bourgmestre Henri Thiry a tenu à remercier et féliciter son jeune échevin pour le travail de haute qualité réalisé en si peu de temps, sans oublier le personnel impliqué.

Gérer, c'est prévoir

La minorité Écolo, par la

voix de Lieve Van Buggenhout, s'est focalisée sur le personnel communal. En voici quelques extraits : « On nous dit que la directrice générale va prendre sa retraite dans quelques mois, mais nous ne voyons aucun appel à candidatures, aucune ligne budgétaire qui permettrait l'embauche de cette personne avant le départ de Madame Dourte. Des personnes de qualité quittent le navire, l'une après l'autre, d'autres y réfléchissent, et ce parce qu'elles ne sentent pas reconnues dans leur travail. »

La minorité fait de nombreux reproches, entre autres, sur les avantages extralégaux pour encourager le personnel, l'absence de primes d'astreinte voire encore le fait que les possibilités d'avancement ne sont pas claires, ce qui engendre un sentiment d'inégalité.

Le bourgmestre ne peut pas en supporter davantage : « Notre personnel est bien considéré, et ce qui concerne les possibilités d'avancement, c'est médire, c'est de la calomnie, de la diffamation, c'est aussi un moyen de semer la zizanie, chose que je n'accepte pas. Vérifiez vos infos. » Ce à quoi la porte-parole dira, pour terminer, que ce sont des bruits de couloir.

PIERRE SAUTÉ 2

ÉTALLE

451 306 € DE SUBSIDES POUR UN RÉSEAU DE CHALEUR

Le projet de réseau de chaleur aux plaquettes de bois vient d'être confirmé pour Étalle. Il y a quelques semaines, la Commune d'Étalle entraînait un dossier à la Région wallonne pour tenter d'obtenir un subside lui permettant de soutenir le financement d'un ancien projet : la création d'un réseau de chaleur alimenté par des plaquettes de bois local. Imaginé il a plusieurs années, ce projet de transition énergétique concerne 9 bâtiments du centre du village d'Étalle.

Mélissa Hanus, échevine de l'Environnement qui a poussé le dossier, nous délivre ses premières réactions à cette annonce de la Région wallonne : « Ce projet ressort des cartons grâce à la collaboration positive que nous avons eue avec toute l'équipe de la majorité et le personnel de l'administration. Parallèlement, notre vision est de mettre sur pied un système complet d'alimentation de chauffage. Cette nouvelle est une étape importante dans la concrétisation du projet. »

UN CARPORT POUR LE BUS DU CPAS

Le CPAS envisage la construction d'un carport le long de son bâtiment à proximité de l'église afin d'y garer le bus social qui assure des navettes grâce à des bénévoles. Le bus serait à l'abri des intempéries hivernales pour un montant de 15 000 €. L'infrastructure serait installée provisoirement à cet endroit.

ADOPTION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

Un règlement de police révisé et adaptable à toutes les communes était présenté par trois représentants : Jean-Yves Schul, Aurélie Késer et Xavier Leclère. Pour Jean-Yves Schul, chef de corps, premier commissaire divisionnaire, « c'est le fruit d'un travail extrêmement important qui était nécessaire au niveau des textes. C'est un nouvel outil. » Règlement très bien accueilli par tous les conseillers.